

SUBVENTIONS REPAS & TITRES RESTAURANT POUR LES STAGIAIRES : UN COMBAT GAGNÉ PAR LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Communiqué de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • dgfip@cgt.fr • [t : 01.55.82.80.80](tel:+33155828080)

• Suivez-nous sur Instagram ou facebook : [@cgt_finances_publiques](https://www.instagram.com/cgt_finances_publiques) [f](https://www.facebook.com/cgt_finances_publiques) : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

De nombreux stagiaires nous ont alerté des refus de leur direction d'affectation de leur octroyer le bénéfice des titres restaurant et/ou de la subvention de restauration pendant leur stage pratique probatoire au motif qu'ils bénéficiaient déjà de la prime de scolarité.

Un travail des sections CGT locales avait déjà été mené auprès des DDFIP/DRFIP, sans parvenir à un accord.

De fait, la section CGT ENFIP a pris attache auprès du Secrétariat Général (SG) pour l'alerter sur la situation des contrôleurs et inspecteurs stagiaires. Il s'agissait de faire respecter les droits des stagiaires à savoir bénéficier de la restauration collective sous toutes ces formes pendant leur stage.

Pour la CGT Finances Publiques, l'indemnité de scolarité, non revalorisée depuis 2006 est largement insuffisante. Accéder à un service de restauration est indispensable pour tous les stagiaires.

La réponse du SG est sans appel, puisqu'elle confirme que les agents en stage sont bien éligibles à la subvention interministérielle « repas » prévue par la circulaire du 15 juin 1998, et de manière générale, que les stagiaires pouvaient bénéficier de l'ensemble des dispositifs de subvention de restauration indépendamment du bénéfice de l'indemnité de stage.

Une réunion a eu lieu entre les différents intervenants (SG, DGFIP et ENFIP) afin de clarifier la situation et de transmettre les bonnes informations aux directions locales.

La Section CGT Finances Publiques invite tous les stagiaires qui seraient confrontés à ce refus d'accès aux dispositifs de subvention en matière de restauration à nous saisir dans les meilleurs délais.

Un travail collectif qui a porté ses fruits et dont la CGT Finances Publiques se félicite.



Toujours plus fort ensemble !